

## **Bizerte : Technopole agro-alimentaire et pôle de compétitivité**

**Abdelhamid Bencharif**

*Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (CIHEAM-IAMM)*

---

Cette note entend rappeler l'historique du développement du Technopole agro-alimentaire de Bizerte

### **1. L'étude de faisabilité et les objectifs du projet**

Abdelhamid Bencharif (CIHEAM /IAMM) et Jean-Louis Rastoin (Montpellier Sup Agro) ont réalisé une étude de faisabilité pour créer un Technopole agro-alimentaire à Bizerte. Celle-ci était basée sur la méthode du diagnostic prospectif et stratégique.

La réalisation des trois premières phases de l'étude s'est achevée en septembre 1999 et les résultats ont été présentés lors d'un colloque international organisé à Bizerte sous le patronage de Monsieur le Ministre de l'Industrie.

Les premiers résultats ont permis d'une part de confirmer l'existence d'une opportunité pour créer à court terme un technopole agro-alimentaire, et d'autre part de préciser les missions et de dessiner l'architecture de ce futur pôle.

Le Technopole agro-alimentaire de Bizerte, objet de l'étude, vise trois types d'objectifs qui sont en étroite synergie :

- l'implantation d'industries agro-alimentaires compétitives destinées à l'exportation, en vue de valoriser la production agricole locale et de stimuler le développement de la région de Bizerte ;
- la construction d'un pôle de compétence agro-alimentaire à travers la mise en place de réseaux spécialisés et de dispositifs de diffusion technologique ;
- le développement de partenariats industriels et scientifiques internationaux qui permettent de réels transferts des savoirs et leur démultiplication locale.

### **2. L'opportunité du projet et les capacités d'adhésion des partenaires**

L'opportunité du projet a été validée par trois séries d'arguments :

La première concernait les perspectives des marchés agro-alimentaires. Le secteur agro-alimentaire constitue une priorité pour le développement économique de la Tunisie, du fait de l'existence d'un socle agricole socialement important, de la faible valorisation actuelle des matières premières agricoles, de l'existence de perspectives de marchés favorables. Cette priorité a été reconnue par les plus hautes instances de l'Etat.

Le secteur est toutefois considéré comme globalement porteur (progression du pouvoir d'achat en Tunisie conduisant à une diversification de la demande et existence de créneaux à l'exportation). On notera, en particulier, l'opportunité offerte aux entreprises agro-alimentaires par la popularité croissante de la « diète méditerranéenne », dans le monde entier.

Cependant, le niveau technique et managérial atteint à ce jour par l'industrie alimentaire tunisienne reste globalement insuffisant (malgré quelques brillantes exceptions) pour relever durablement les défis posés par l'environnement concurrentiel, notamment dans le cadre de l'espace économique euro-méditerranéen.

Dans ce contexte, on note des préoccupations liées à la montée des concurrences sur le marché intérieur et des doutes sur la compétitivité des entreprises tunisiennes sur les marchés d'exportation. Ceci conduit les chefs d'entreprises et les administrations à insister sur l'urgence des gains de compétitivité et donc sur la nécessité d'outils adaptés.

La deuxième série d'arguments qui militait en faveur de la création d'un tel technopole concerne les priorités d'intervention suggérées par les personnes rencontrées. Elles s'articulent autour de cinq domaines classés de la manière suivante:

- Le renforcement des relations agriculture IAA.
- La promotion de la qualité.
- Le management et ressources humaines (la plupart des interlocuteurs ont considéré que les retards en matière d'organisation, d'animation et de formation des ressources humaines pénalisent les performances des entreprises).
- L'innovation.
- Le développement de l'exportation.

En termes de prestations à assurer, ces priorités se traduisent par des interventions qui pourraient correspondre aux missions d'un technopole.

En termes d'activités, cinq secteurs prioritaires ont été suggérées : la chaîne du froid, les produits de la mer, les dérivés des céréales et légumineuses, les plats cuisinés et préparations spéciales pour la restauration hors foyer [RHF]), les produits de la vigne.

La troisième série d'arguments concerna la pertinence du projet. Parmi les arguments évoqués directement en faveur du concept de technopole, on relève d'abord l'intérêt d'un maillage des entreprises et des organismes d'appui dans le cadre d'un réseau. Ceci peut répondre aux dispersions, aux doubles emplois des moyens et des organismes existants, tout en mettant à profit les effets et synergies. Ensuite, le souci de combler les lacunes relevées dans les domaines de l'appui aux entreprises, tout en évitant la multiplication des structures, était un argument fort de mobilisation.

Plusieurs interlocuteurs avaient également évoqué les effets d'entraînement du Technopole sur l'ensemble du système alimentaire tunisien, ainsi que le rayonnement possible en Méditerranée.

En définitive, l'idée de créer en Tunisie un pôle moteur pour impulser une dynamique de progrès et de compétitivité dans les filières agro-alimentaires apparut opportune, d'autant plus que des ressources géostratégiques et immatérielles confortent ce projet.

- la situation de Bizerte au cœur de la Méditerranée ;
- l'existence d'infrastructures de communication potentiellement puissantes (site naturel attractif, port en eaux profondes, autoroute Tunis-Bizerte, nouveau mode de franchissement du canal, disponibilités foncières) ;
- le projet de développement d'un " arc technologique " Tunis-Bizerte maillant de nombreuses institutions agronomiques et agro-alimentaires ;
- le concept de " modèle de consommation alimentaire méditerranéen " attesté par les milieux médicaux et de plus en plus largement médiatisé devient porteur pour ouvrir de nouveaux marchés. Ce concept pourrait également être valorisé à travers une composante culturelle et touristique du futur Technopole de Bizerte, à l'image d'Agropolis Muséum, à Montpellier.
- Il n'existe à ce jour aucun technopole agro-alimentaire sur les rives Sud de la Méditerranée. Le projet bizertin constitue donc une " première ".

### 3. Missions et architecture du Technopole

Sur ces bases, cinq missions majeures à assigner au futur Technopole agro-alimentaire de Bizerte ont été identifiées. On trouve en première place une forte demande pour l'appui et l'assistance aux entreprises. Arrivent en seconde priorité et à égalité trois domaines d'intervention qualifiés de stratégiques : la formation, la mise en relation, la recherche développement et l'innovation. En troisième rang, figurent trois types de besoins de nature différente : l'information, l'organisation des filières, la maîtrise de la qualité.

Mais, à cela s'ajoute cinq objectifs tout aussi déterminants :

- Aider : les chefs d'entreprises souhaitent disposer de conseils pour faciliter leurs prises de décisions, et pour assurer une maintenance efficace des équipements.
- Former : en particulier dans le domaine de la maîtrise des technologies au niveau techniciens, et des méthodes de management au niveau cadres.
- Mettre en relation : la Tunisie dispose d'ores et déjà de multiples ressources publiques ou professionnelles d'appui aux IAA. Cependant l'accès à ces ressources reste difficile pour les responsables d'entreprise et leur pilotage est peu coordonné ; une véritable politique de filière doit être mise en place pour assurer le développement du système alimentaire.
- Innover : l'innovation (produits, emballages et process) constitue un facteur essentiel de la croissance des IAA ; or la production ou le transfert d'innovations restent fragmentaires ou inadaptés aux réalités tunisiennes.
- Sensibiliser et informer : on relève à travers l'étude un fort déficit d'information des IAA dans les champs techniques, économiques, financiers, juridiques.

Pour remplir toutes ces missions, le Technopole de Bizerte propose une gamme de services, soit en assurant la mise en réseau et un maillage d'activités déjà existantes, soit en implantant de nouvelles pour combler les lacunes.

C'est ainsi que l'étude a permis de suggérer sur le site de Bizerte, considéré comme « tête de réseau », six espaces de compétences complémentaires.

- Une halle technologique qui sera constituée de « pilotes » d'expérimentation dans les filières retenues, d'un atelier de maintenance et de laboratoires d'analyse et de contrôle de qualité ;
- Une cellule de veille informationnelle, d'étude et de conseil qui devra d'une part créer une base de données permettant de mobiliser les informations répondant précisément à une question de telle ou telle entreprise, dans des délais très courts, et d'autre part proposer une expertise technique, juridique, économique et managériale.
- Un centre de formation spécialisé qui fonctionne en partenariat avec les Institutions déjà existantes.
- Une pépinière qui favorisera la création d'entreprises grâce aux compétences mises en synergie par le pôle.
- Un parc d'activités qui accueillera les entreprises.
- L'ensemble sera organisé autour d'une cellule d'animation.

Un septième espace viendrait constituer un « Carrefour culturel » fondé sur le thème de l'alimentation méditerranéenne.

L'étude d'opportunité et de positionnement stratégique a également identifié cinq domaines d'intervention prioritaires pour le Technopole :

- la filière des produits liquides ;
- la filière des produits secs ;
- la filière des produits d'assemblage (produits de la mer et plats cuisinés) ;
- un premier « domaine transversal » concernant la chaîne du froid, la qualité et la traçabilité ;
- un deuxième « domaine transversal » consacré à l'automatisme, et à la maintenance industrielle.

#### **4. Modalités de pilotage du Technopole**

Le profil du futur technopole va être conditionné par le « mode de gouvernance » retenu. A cet égard, trois alternatives se présentent :

- pilotage dans le cadre du secteur public, ce qui conduit à proposer un statut d'organisme public, du type agence ;
- pilotage mixte privé/public : cette formule hybride présente l'avantage de l'interface entre institutions publiques et entreprises et d'un « tour de table » très large. Elle est proposée par un peu moins du quart de nos interlocuteurs ;
- pilotage privé : ce schéma recueille une confortable majorité (65 %). Les arguments évoqués à l'appui de ce type de statut sont les suivants : adaptation aux besoins, réactivité, capacité d'initiative, meilleure adhésion des entreprises, enseignements à tirer de l'expérience accumulée par les Centres Techniques.

On note également une forte attente vis à vis de la coopération internationale, stimulée par le mouvement de mondialisation des marchés et surtout par la mise en place de l'espace économique de libre échange euro-méditerranéen.

Enfin, il semble se dégager une majorité d'opinions pour monter au départ une « cellule » légère animée par des entreprises motivées pour préciser les contours du projet et lancer une opération pilote destinée à convaincre par un effet démonstratif des cercles de plus en plus larges de partenaires de l'agro-alimentaire de l'intérêt du Technopole.

#### **5. La Société du Pôle de Compétitivité de Bizerte**

La Société, créée le 29 septembre 2006, s'inscrit dans le cadre de la vision stratégique de partenariat public-privé souhaitée par les opérateurs enquêtés et préconisée par l'étude. En effet, c'est une société anonyme, avec une forte participation du secteur privé (Banques, entreprises, Parc d'activités économiques de Bizerte).

Le Pôle de Compétitivité de Bizerte est un espace intégré qui regroupe :

- le Technopole agroalimentaire qui s'étend sur 45 ha situés à Menzel Abderrahman ;
- de nouveaux espaces industriels d'une superficie totale de 150 ha ;
- un réseau de partenaires régionaux, nationaux et internationaux.

Les études préparatoires ont montré une forte attente vis à vis de la coopération internationale, Deux conventions de coopération ont été signées le 12 janvier 2007 ; elles concernent la mise en place du technopole de services.

Avec le Pôle de Compétitivité Q@limes de Montpellier, la coopération portera principalement sur la mise en place d'une cellule de veille et d'un programme de formation continue. Ces activités seront prises en charge par le CIHEAM/IAMM.

Avec Agroparc d'Avignon, les activités envisagées concernent la promotion de l'innovation, le transfert de technologie et la mise en place d'un espace d'accompagnement et de services pour les "Start up".

La Société a également développé un réseau de partenariats avec de nombreux organismes nationaux.

Le séminaire de lancement du Pôle de Bizerte s'est tenu le 23 juin 2007. Plusieurs conventions de coopération ont été signées à cette occasion, notamment avec l'Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles (IRESA), le Centre Technique Agroalimentaire de Tunis, la Faculté des Sciences de Bizerte, l'Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Bizerte et le Centre Technique de l'Emballage et du Conditionnement (Packteck).

#### **Informations pratiques**

Pour toute information sur ce dossier, contacter **Abdelhamid Bencharif** (CIHEAM-IAMM – bencharif@iamm.fr)